

PREMIERE JOURNEE

Les huit janvier 2018 de huit heures trente à dix heures trente

Observations de M^(M)

Pas d'observation du public

Denis Galbrière, Commissaire enquêteur

1/02/2018 9h30 début de permanence

Le 1.02.2018

M. Michel Président ASA LA BALLE les GRAYES

Compte tenu du débit du Rhône, nous ne sommes pas soumis aux restrictions d'irrigation.

Le 1.02.2018 (La Tour du Pin)

LECOIN Aurélien : Président ASA irrigation de Charvate

Compte tenu du débit du Rhône, nous ne

sommes pas soumis aux restrictions de

prélevement suite au comité recherche.